

# Bulletin d'information rivières

[www.sia-rivieresarmagnac.fr](http://www.sia-rivieresarmagnac.fr)

## Le Syndicat Osse-Guiroue-Auzoue (SIBV OGA)

Le Syndicat Intercommunal des Bassins Versants Osse, Guiroue Auzoue (SIBV OGA) a été créé en 1968 par le sénateur maire de Vic-Fezensac *Marc CASTEX*.

Dans un premier temps les travaux ont consisté à calibrer l'Osse en aval de Vic-Fezensac jusqu'au Lot et Garonne pour protéger la ville des fortes crues.

En 1988 a débuté la construction du lac de la Baradée d'un volume de 2.5 millions de m3, lequel appartient au syndicat. Cet ouvrage a été créé pour le soutien d'étiage et les besoins en eau de l'agriculture. La CACG\* en est actuellement gestionnaire.

Depuis 2009, le syndicat s'est rattaché avec 6 communes de l'ancien syndicat du Haut Bassouais. Actuellement ce sont 34 communes et 5 rivières qui sont gérées

\* Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne

par le syndicat : l'Osse, la Guiroue, l'Auzoue, la Baradée et le Lizet.

Parmi ses missions on retrouve l'entretien de la végétation, la sensibilisation et la valorisation patrimoniale qui sont soutenues financièrement et techniquement par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le Département du Gers et la Région Midi-Pyrénées.

Au niveau du fonctionnement ce sont 2 techniciens rivières qui travaillent au sein de la structure en mutualisation avec 4 autres syndicats de rivières du nord ouest du Gers : SIA de la Gèle à Condom, SIAB Midour-Douze à Aignan, SMAB Gélise-Izaute à Eauze et le SMA Izaute-Midour à Toujouse.

**Le bureau du SIBV OGA est situé  
44 rue Victor Hugo à Vic-Fezensac**



Photo SIBV OGA

Lac de la Baradée



Photo SIBV OGA

L'Osse à Vic-Fezensac

### Sommaire :

- P1 - Le Syndicat OGA
- P1 - Mot du Président
- P2 - Nouveau bureau syndical
- P3 - Travaux 2014
- P3 - Déclaration d'Intérêt Général
- P4 - Les rencontres du SIBV OGA

## Mot du Président

Ce bulletin a pour but de mieux vous faire connaître le SIBV et ses actions œuvrant pour une meilleure qualité de l'eau de nos rivières.

En effet l'Europe a fixé des objectifs d'atteinte du bon état des cours d'eau avec des échéances pour 2015, 2021, 2027, c'est l'objectif commun qui doit fédérer la popula-

tion.

Aujourd'hui, la prise de conscience de l'importance de la ressource en eau dans la survie de nos territoires, nous amène à préserver, aménager et gérer différemment nos rivières. Aussi, nous pratiquons depuis près de 15 ans une gestion douce des berges et du lit des cours d'eau, en

nous efforçant de sensibiliser et de communiquer sur ce milieu si important et particulier qu'est la rivière.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce premier bulletin

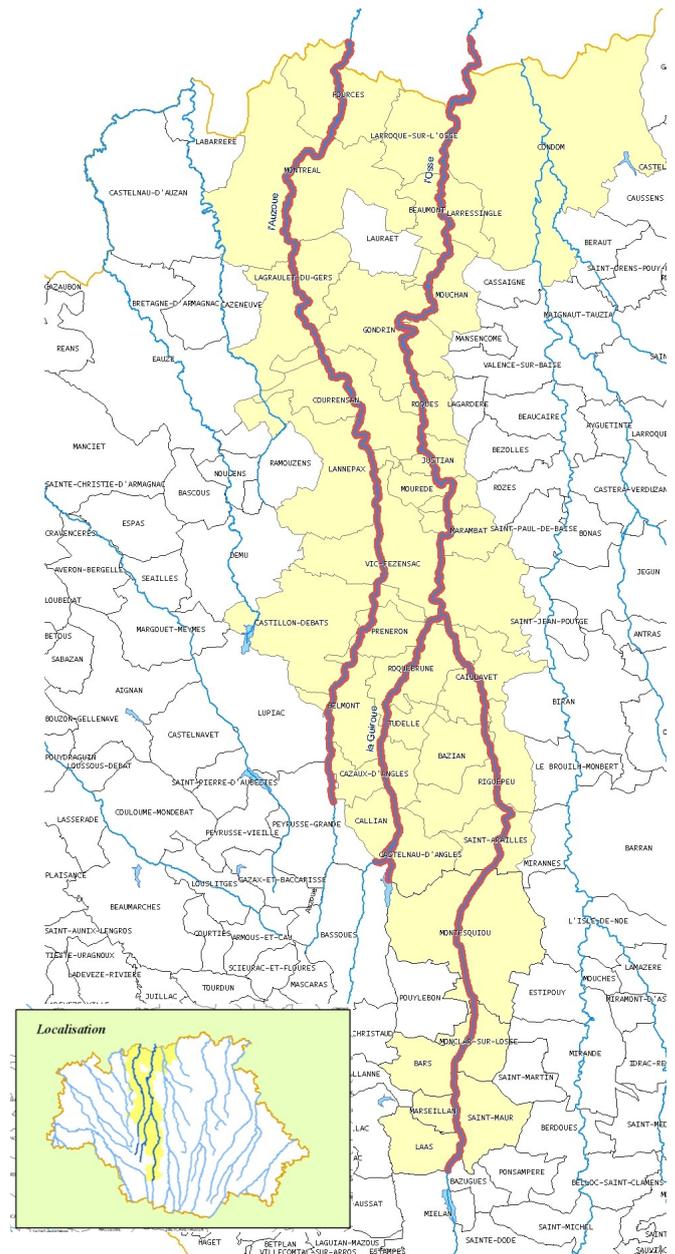
**Gérard MIMALE**  
Président du SIBV

## Nouveau bureau syndical

Suite aux élections de 2014, certains délégués font leur entrée au syndicat. Monsieur Gérard MIMALE, a été reconduit à la Présidence pour un second mandat (2014-2020).

### Les délégués aux rivières par commune :

**BARS** : DARRE J-Louis  
**BAZIAN** : COUZINET Philippe  
**BEAUMONT** : MAURY Jacques  
**BELMONT** : CLAVERIE Jean-Marie  
**CAILLAVET** : **MIMALE Gérard - Président**  
**CALLIAN** : SAHUC Sébastien  
**CASTELNAU D'ANGLES** : HEC Françoise  
**CASTILLON DEBATS** : ELORZA Thibault  
**CAZAUX D'ANGLES** : CARAMBAT Jean-Paul  
**CONDOM** : COTRET Serge  
**COURRENSSAN** : BILLERES Roland  
**FOURCES** : RIPOLL DAUSA José  
**GONDRIN** : CHALUMEAU Raymond - **Vice-président**  
**JUSTIAN** : LABIDALLE Jean Claude  
**LAAS** : MONBERNARD Joël  
**LAGRAULET** : LUSSAGNET Cédric  
**LANNEPAX** : GIRY Jean-Philippe  
**LARRESSINGLE** : DAL CORSO Jean-Pierre  
**LARROQUE sur l'OSSE** : RANC Benoît  
**MARAMBAT** : DAUGE Jean François  
**MARSEILLAN** : MONNOYEUR Guillaume  
**MONCLAR sur l'OSSE** : PEREZ Gérard  
**MONTESQUIOU** : VERRERET Etienne - **Vice-président**  
**MONTREAL** : ANTONIAZZI Thierry  
**MOUCHAN** : FASOLO Robert  
**MOUREDE** : DAVEZAC Yann  
**PRENERON** : LABOURDERE Bertrand  
**RIGUEPEU** : MARCHESIN Serge  
**ROQUEBRUNE** : DELLA VEDOVE J-Luc - **Vice-président**  
**ROQUES** : CAZALIS Michel - **Vice-président**  
**ST ARAILLES** : SERIN Benoît  
**ST MAUR SOULES** : COUGET Patrick  
**TUDELLE** : LABORDERE Daniel  
**VIC-FEZENSAC** : AGUT Jean François



 Emprise du syndicat  
 Cours d'eau concernés

### Le délégué rivières : un rôle important

Le rôle du délégué consiste à relayer l'information à différents niveaux : riverains, commune, communauté de communes mais aussi autour de lui dans sa vie quotidienne. Le délégué rivières est un véritable point d'appui local de par sa connaissance du terrain, des propriétaires riverains et des exploitants agricoles. Ainsi il assiste les techniciens lors d'actions portées par le syndicat (travaux d'entretien des berges par exemple). N'hésitez pas à vous rapprocher d'eux.



Photo SIBV OGA  
 Les nouveaux délégués - Mars 2014

## Travaux d'entretien - Auzoue aval

En ce début d'année 2015, des travaux d'entretien de la ripisylve (végétation de bordure de cours d'eau) ont eu lieu sur la partie aval de l'Auzoue, de Lannepax jusqu'à Fourcès soit environ 38 kms de rivière.

Les travaux ont consisté à l'enlèvement d'arbres morts, déperissants, malades et le retrait des embâcles gênants. Dans un second temps l'entreprise a procédé au broyage du bois coupé. Ainsi en dessous de 15 cm de diamètre le bois a

été broyé et au dessus il a été mis sur la berge (le bois appartenant au propriétaire).

### TRAVAUX 2015

**A noter qu'une tranche de travaux aura lieu en fin d'année et concernera la partie amont de l'Auzoue, de Cazaux d'Anglès à Lannepax, la Guiroue de Callian à Vic-Fzensac et enfin la Baradée sur Castelnau d'Anglès.**

**Des descentes aménagées pour l'abreuvement du bétail à la rivière sont aussi prévues.**



Photo SIBV OGA

Enlèvement d'un arbre mort sur l'Auzoue

## Déclaration d'Intérêt Général

La déclaration d'intérêt général, plus communément appelée DIG, est une procédure instituée par la loi sur l'eau de 1992 qui permet à un maître d'ouvrage d'entreprendre l'étude, l'exécution et l'exploitation de tous travaux, ouvrages et installations présentant un caractère d'intérêt général ou d'ur-

gence visant l'aménagement et la gestion de l'eau (art L.211-7 du code de l'environnement).

Afin de pouvoir intervenir sur ses rivières, le syndicat a donc lancé une étude hydro-morphologique de son territoire et a été aidé par le bureau d'étude SCE. Suite à la phase de concertation avec

les élus, SCE a proposé un nouveau programme de gestion. Enfin le bureau d'étude a rédigé le document réglementaire de DIG.

Ce dossier a été soumis à « enquête publique » afin d'avoir l'avis de la population sur le projet.

La DIG a été validée en ce début d'année.

« Une fois le dossier validé par les services de l'état la DIG sera valable 5 ans »

### Nouveau programme de gestion du syndicat validé en comité syndical

Entretien restauration de la ripisylve / traitement sélectif des embâcles
Régénération naturelle assistée
Replantation (35 kms)
Gestion collective des vannages de barrage de moulin (information)
Amélioration des conditions morphologiques d'écoulement
Reconnexion des anciens bras de l'Osse (2 sites)
Etude hydraulique « incidence des merlons sur l'aléa inondation »
Assistance technique dans la mise en place de bassins tampons en sortie de drainage ou de fossé
Assistance technique dans la mise en place d'abreuvoirs à bétails aménagés
Acquisition de connaissance sur les zones humides – partenariat avec la CAT ZH pour l'évaluation et l'inventaire floristique des zones humides
Animation, sensibilisation, communication, suivi...

# Les rencontres du SIBV OGA

Pour ce premier numéro, nous avons rencontré les techniciens de la CATER, Yann Ducournau, Lionel Mortera et Vincent Liberge.

## Syndicat : Qu'est ce que la CATER ?

C.A.T.E.R. : C'est la Cellule d'Animation Territoriale de l'Espace Rivière intégrée au service de l'Eau du Conseil Général du Gers depuis 2000.

## Syndicat : Quelles sont ses missions ?

C.A.T.E.R. : sa mission historique est l'assistance aux syndicats de rivières d'un point de vue technique, administratif et financier. Depuis 2009, la CATER suit également la qualité de l'eau via le réseau départemental.

## Syndicat : Qu'est ce que le RDSEMA ?

C.A.T.E.R. : c'est le Réseau Départemental de Surveillance des Eaux et des Milieux Aquatiques qui permet de suivre l'évolution de la qualité de

l'eau et des milieux biologiques sur 35 stations de suivi, en complément des suivis mis en œuvre par l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

## Syndicat : Combien de stations sont positionnées sur le territoire du SIBV ?

C.A.T.E.R. : Nous avons actuellement 5 stations de suivi réparties sur l'Osse, la Guiroue, le Lizet et l'Auzoue.

## Syndicat : Où peut-on consulter les données ?

C.A.T.E.R. : L'ensemble des données figure dans un rapport annuel disponible sur le site du Conseil Général du Gers.

[www.cg32.fr](http://www.cg32.fr)

(rubrique Agriculture-Environnement / Rivières-Zones humides)



Photo : CG32/CATER



Lionel Mortera CATER32 / Photo : SIBV OGA

## Résultats 2013 du suivi sur les stations de l'Osse

Code station	106 430	106 400	106 350	106 200	106 000	105 800
Localisation	L'Osse à Sadeillan	L'Osse à Miélan	L'Osse à Monclar	L'Osse à Marambat	L'Osse à Mouchan	L'Osse en aval de condom
Réseau	TPME	RCA	RCS	RDSEMA	RCS	RCA
MOOX (Matières Organiques et Oxydables)	68	62	65	62	55	62
PHOS (Matières Phosphorées)	61	63	59	58	63	64
PAES (Particules en Suspension)	20	46	2	0	0	0
TEMP (Température)	80	53	99	75	86	84
EPRV (Effet des Proliférations Végétales)	80	68	80	77	80	80
MAT AZOT (Matières Azotées)	78	71	61	59	75	72
BACT (Micro-organismes)				0		
NITR (Nitrates)	34	37	43	31	35	37
PEST (Pesticides)			52		53	70

## Légende :

Indices	Classe	Qualité
100 - 80		Très bonne
80 - 60		Bonne
60 - 40		Moyenne
40 - 20		Médiocre
20 - 0		Mauvaise

## Conception et réalisation :

Syndicat Intercommunal des Bassins Versants de l'Osse, Guiroue, Auzoue  
44 rue Victor Hugo  
32190 Vic-Fezensac  
05 81 67 01 81  
mail : [sia.oga@orange.fr](mailto:sia.oga@orange.fr)  
[www.sia-rivieresarmagnac.fr](http://www.sia-rivieresarmagnac.fr)

## Partenaires techniques et financiers :

